

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU La Proclamation du 22 Décembre 1965

VU Le Decret n°I44/PR en date du 24 Décembre 1965 p
formation du Gouvernement

VU Le Decret n°5II/PR/CAB du 22 Novembre 1962 porta
création du Service de Liaison et de Documentati
la République du Dahomey ;

VU Le Decret n°25/PR/SLD en date du 18 Janvier 1966
organisation du Service de Liaison et de Documen
de la Présidence de la République ;

///) E C R E T E

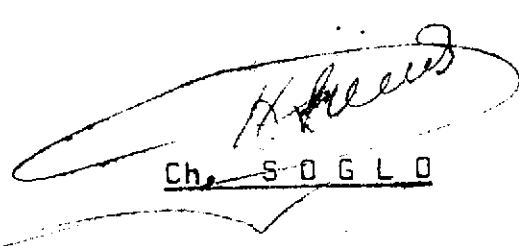
ARTICLE 1er.- Monsieur SANNI Elhadj Mouftaou, Officier de Police
nommé Directeur-Adjoint du Service de Liaison et de Documentation
la Présidence de la République.

ARTICLE 2.- Le présent decret qui prendra effet pour compter de la
de sa signature sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 12 Février 1966

AMPLIATIONS

PR..... 6
Ministres et
Hauts Commis...12
SGG..... 4
Sce de Liaison 2
DGF..... 4
Trésor..... I
JORD..... I
Intéressé..... I
Gde Chanc. 2
IAA2


Ch. S O G L O